

Pour un comité d'entreprise dynamique et vigilant Votez CGT !

u
n
p
e
u
d'
h
i
s
t
o
i
r
e

l
e
p
r
é
s
e
n
t

Suivant les orientations du Conseil National de la Résistance, le 22 février 1945 sont créées des structures dans les entreprises pour permettre une meilleure gestion humaine et économique.

Avec l'obtention des 3^{ème} et 4^{ème} semaines de congés payés (gagnées à la libération et en mai 1968), le développement des loisirs et des voyages s'amorce, celui-ci s'est poursuivi avec la 5^{ème} semaine. C'est donc naturellement que les comités d'entreprise se dirigent vers ces activités.

Des milliers de salariés partent en avion à l'étranger, pour la première fois, grâce à leur comité d'entreprise.

Les comités d'entreprise aident les familles à l'organisation des fêtes de Noël en offrant des cadeaux aux enfants.

En 1982, les lois Auroux confortent les attributions des comités d'entreprise notamment en matière de contrôle économique et de gestion.

Nous voulons aussi souligner que 60 ans après leur naissance, les comités d'entreprise jouent toujours un rôle essentiel dans l'essor de la culture au travail mais, également, dans la reconnaissance du travail comme culture. Vous le savez, les élus et militants de la CGT-RMN sont très attachés à la préservation et au renforcement du comité d'entreprise en tant qu'il est un instrument précieux de l'émancipation du salarié et de l'individu.



la
cgt
rmn

Les élus de la CGT ont toujours œuvré dans le sens des aspirations et des demandes des salariés, et ce dans le respect de l'histoire des comités d'entreprise. Depuis que le comité d'entreprise de la RMN

est géré par la CGT, nous avons développé et amélioré les prestations de la manière suivante :

- L'offre des billets de cinéma
- La mise en place des tickets théâtre
- La mise en place du chèque activité (participation du comité d'entreprise à vos activités sportives et culturelles librement choisies)
- L'augmentation du taux de la subvention des chèques vacances
- Augmentation du budget des prêts et secours (mesure nécessaire devant la détérioration de la situation sociale et financière de nos collègues)
- Nouvelle prestation pré et périscolaire (garderie avant et après l'école, et étude)
- Chèques lire
- Chèques Cadeaux (cadeau de fin d'année)
- Augmentation des barèmes pour l'attribution des prestations de la commission enfance (cette mesure a permis d'accroître considérablement le nombre de bénéficiaires)
- Augmentation du montant alloué aux frais de garde (3,30 euros / jour, crèches, nourrices)
- Mise en place d'un barème par tranches de salaires pour les voyages
- Arbre de Noël : possibilité de choisir entre un jouet et un chèque cadeau...

Le contrôle économique est une des priorités des élus CGT

Depuis que vous leur avez confié la responsabilité du comité d'entreprise, les élus CGT ont utilisé au mieux toutes leurs prérogatives (ouvertes par la législation en vigueur) au comité d'entreprise pour défendre les droits de tous les salariés ainsi que la pérennisation des missions et des activités de notre établissement.

Les élus CGT ont été moteur dans les déclenchements des droits d'alerte (expertises de cabinets extérieurs), pour contrer les attaques incessantes qu'a subies notre établissement au cours des dernières années.

Nous avons, en particulier, mené une bataille opiniâtre, avec toute la CGT-Culture, contre la réforme des musées, et ses effets néfastes sur notre établissement. Aujourd'hui encore, nous poursuivons ce combat pour que la RMN et la DMF jouent un rôle central dans le dispositif muséal.

Dans un souci de transparence totale la CGT a mis un point d'honneur à diffuser les procès-verbaux 2003 et 2004 des séances plénières.

Nous nous sommes aussi donnés les moyens de réaliser rapidement des comptes rendus CGT des séances plénières du comité d'entreprise.

Enfin, pour améliorer le fonctionnement du comité d'entreprise nous avons élaboré un nouveau règlement intérieur, le précédent, datant de 1991, était obsolète.



Revendications et propositions de la CGT pour la prochaine mandature

1) En matière de contrôle économique et social de la RMN, les élus CGT prennent les engagements suivants :

- *Elaboration très rigoureuse des ordres du jour (le ou la secrétaire du CE élabore conjointement avec la direction cet ordre du jour).*
- *Préparation approfondie des dossiers (consultation des services concernés, aide et conseil d'un cabinet juridique).*
- *Dynamisme et vigilance de la commission économique, de la commission égalité professionnelle, et de la commission formation professionnelle. □□□*

Les effets conjugués de plans d'action à répétition et du transfert de personnels vers d'autres établissements du ministère ont provoqué une chute importante des effectifs.

Cette politique de réduction de la masse salariale, revendiquée comme telle par la direction, a entraîné mécaniquement une baisse très significative de la subvention versée au comité d'entreprise.

Outre qu'elle se bat contre la politique de dégraissage des effectifs, la CGT-RMN exige que la subvention allouée au comité d'entreprise (et donc à tous les salariés) soit revue à la hausse (la dite subvention est calculée selon un pourcentage de la masse salariale défini a minima par le code du travail (0,9%) ; rien n'empêche cependant la direction d'ouvrir des négociations sur l'augmentation de ce pourcentage). Ceci est indispensable si nous voulons sauver nos prestations et, a fortiori, les améliorer.

**l'
a
v
e
n
i
r**

Vos élus CGT s'engagent à demander l'ouverture de négociations auprès de notre direction pour que le montant de la subvention passe de 0,9 % de la masse salariale à 1,5 %.



- *Diffusion poursuivie et améliorée (notamment via intranet) des procès-verbaux des séances plénières.*

2) En matière d'activités culturelles et sportives voici le programme des nouveautés que nous proposons :

Voyages

- *Les études démontrent que les pratiques et les souhaits des français en matière de voyages évoluent sensiblement. Ceci étant certainement vrai à la RMN également, nous voulons en tenir compte en vous associant au choix des destinations (par la voie de questionnaires et de forums)*
- *Petits séjours week-end pour visiter des villes d'Europe*

Vacances en France

- *Location d'appartements, de gîtes et de maisons (hiver comme été)*

Activités culturelles et de loisirs

- *Chèques Théâtre*
- *Abonnements Théâtre et Opéra à Paris comme en banlieue*
- *Abonnements Cirque*
- *Augmentation du nombre de billets cinéma par salarié sur une année*
- *Proposition de pouvoir participer en famille à des visites-conférences d'expositions temporaires et permanentes*
- *Expositions d'artistes dans les locaux du CE (salariés ou pas)*

Activités sportives

- *Salle de sport*

Autres propositions

- *Création d'un espace régulier de rencontre et de débat avec des personnalités du monde de l'art et de la culture ou compétentes sur tout autre sujet que vous souhaiteriez aborder*
- *Union avec d'autres CE sur certains projets pour réduire les coûts (mutualisation)*
- *Attribution d'une prime « médaille du travail »*



**Adresse de Nicolas Monquaut,
Secrétaire général
de la CGT-Culture,
aux salariés de la
RMN**

Le ministère de la Culture a connu ces dernières années, et connaît encore, de profonds bouleversements. La multiplication pléthorique des établissements publics, l'autonomie accrue concédée aux principaux musées ou encore le recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance sont autant de mesures participant d'un processus de démantèlement progressif du ministère.

Ces choix politiques visent clairement à réduire le rôle de l'Etat et de ses structures dans le domaine de la culture et de sa diffusion. Ceci s'inscrit plus largement dans une logique affichée de remise en cause des services publics.

Vous le savez, la CGT-Culture n'a pas ménagé ses efforts pour combattre la réforme des musées nationaux et dénoncer ses effets néfastes sur la Réunion des Musées Nationaux et la Direction des Musées de France. Ces deux organes vitaux du système muséal en sont chaque jour, de plus en plus fragilisés. Et tout démontre aujourd'hui que nos analyses et nos alertes répétées étaient parfaitement fondées !

Al'heure où vous êtes appelés à voter pour élire vos délégués du personnel et vos élus au comité d'entreprise, je tiens à vous assurer de l'engagement total et sans relâche de la CGT-Culture, avec la CGT-RMN, dans la défense de votre établissement, de ses missions et de ses métiers et, donc, de vos emplois.

Soyez sûr(e)s que, à vos côtés, nous sommes résolus à lutter pour préserver la Réunion des Musées Nationaux des menaces qui la guettent et pour lui rendre sa place centrale dans le réseau des musées nationaux et dans le dispositif public culturel français.

*Bien cordialement à toutes et tous
Nicolas Monquaut
Secrétaire général de la CGT-Culture*

Vous pouvez compter sur la CGT pour défendre ces revendications

Le 7 Octobre votez CGT

Election des délégués du personnel

Nous sommes tous appelés à voter pour les élections professionnelles le vendredi 7 octobre 2005. C'est lors de cette élection que nous élirons nos délégués du personnel.

• à l'application du code du travail et autres règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité, ainsi que des conventions et accord collectifs applicables dans l'entreprise (L 122-1 du code du travail).

Ils accompagnent aussi les salariés dans leurs démarches personnelles.

Chacun comprendra que le rôle du délégué du personnel est particulièrement important. Celui-ci sera en effet votre interlocuteur direct pour toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer quotidiennement.

Pourquoi voter pour un délégué du personnel CGT ?

Les délégués du personnel CGT se battent à vos côtés pour défendre vos intérêts et prendre en compte vos préoccupations et vos aspirations.

Les délégués CGT que vous élirez se montreront, comme à leur habitude, intransigeants sur l'application de l'accord d'entreprise, du code du travail et de nos droits en général.

Elire des candidats CGT, c'est choisir des délégués réellement combattifs, persévérants, déterminés, à votre écoute.

Le harcèlement et la souffrance au travail sont deux fléaux de plus en plus présents dans la société d'aujourd'hui. Malheureusement, notre établissement n'en est pas exempt. Elire des délégués CGT, c'est la garantie de s'entourer de militants expérimentés,

soucieux de confidentialité sur tous ces sujets délicats.

Les délégués CGT réaffirment leur détermination à vous défendre en toute loyauté, sans clientélisme, quels que soient votre statut social et professionnel, votre nationalité, vos opinions politiques, philosophiques et religieuses et, bien évidemment, à la RMN, sans distinction de classe !!!

Pourquoi la CGT ?

En accordant cette année encore votre confiance à la CGT - première organisation syndicale à la RMN et au ministère de la Culture - vous nous donnerez la possibilité de poursuivre notre combat pour la défense des droits, des intérêts de tous, et la dignité de chacun.

Voter CGT, c'est voter pour une organisation qui ne s'en laissera jamais conter et se battra pour la sauvegarde de nos emplois.

Voter CGT-RMN, c'est aussi voter pour la seule organisation à la RMN qui demande sans relâche le 13^{ème} mois, qui s'est opposée à la journée dite de solidarité (cette année une journée ministre en moins à la RMN) fait des contre-propositions sérieuses et propose une alternative crédible à la logique de marginalisation de la RMN.

Pour de
nouvelles
conquêtes
sociales

Votez

CGT